Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie

Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève

Band: 1 (1923)

Artikel: Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1922

Autor: Blondel, L.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-727462

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CHRONIQUE DES DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES DANS LE CANTON DE GENÈVE EN 1922

L. Blondel.

I. *Age du fer.*

Sépulture à Meyrin. — Nous ne mentionnons qu'en passant la découverte d'un squelette de femme avec un bracelet et deux fibules, datant de la Tène, trouvé à Meyrin le 9 mars 1922, chez M. E. Rochat. Cette trouvaille a été décrite par MM. E. Pittard et W. Deonna [1].

II. *Epoque romaine.*

Digues gallo-romaines. — En avril, alors qu'on établissait les fondations du nouvel immeuble qui doit remplacer les maisons n°s 1, 2, 4, 6, 8 et 10 de la rue de Rive, nous avons pu faire des constatations intéressantes au sujet des anciennes rives du lac. Sous les murs très peu fondés de ce quartier s'étendait une couche de déblais noirâtres et à 2 mètres 50 sous le niveau de la rue est apparue une lignée de pilotis de grande dimension. Ces pieux, hauts de plus de 3 m. 50, formaient à une dizaine de mètres de distance et parallèlement à la rue de Rive une première rangée rectiligne. L'espacement entre ces pilotis de chêne, d'une belle couleur noire, mesurait environ 0 m. 50. Derrière cette première ligne, profondément enfouis dans le limon et la vase, venaient s'appuyer de gros blocs, granits, roches, serpentines. Plus en arrière, entre 3 et 4 mètres du côté de la pente, s'échelonnait une seconde rangée de petits pilotis retenant aussi un enrochement. Sans aucun doute on se trouve en présence d'une digue ou perré destiné à protéger la rive, très exposée aux vagues poussées par le vent du nord. Grâce à un plan déposé aux archives du Vieux-Genève, nous avons pu remarquer que la grande ligne de pilotis se trouvait exactement dans le même prolongement que celle retrouvée sous les immeubles

[1] Ci-dessus, p. 40.

compris entre la rue d'Enfer, la rue de la Croix-d'Or et la Madeleine en 1910. Mais derrière la Madeleine, le réseau des pieux se trouvait être beaucoup plus considérable et s'étendait très loin du côté de l'église, dessinant tout un port avec ses jetées [1]. A première vue on aurait pu prendre ces pilotis pour des piquets de palafittes, mais en analysant les débris qui les entouraient jusqu'à leur base, nous n'avons récolté que des poteries gallo-romaines noires et quelques fragments de poterie sigillée romaine rouge. C'est donc à cette époque qu'il faut reporter la construction de ces digues très solidement établies. Elles nous offrent de précieuses indications sur l'emplacement des rives antiques, qui dans leur ensemble suivaient le côté colline des rues Basses, appelées rue de la Rivière pendant tout le moyen âge. La rue de Rive du reste a conservé son ancienne dénomination.

En avant de ces digues les ouvriers ont ramassé un amas d'ossements d'animaux. Il n'est pas douteux que dans les démolitions prochaines on retrouvera la suite de ces alignements.

Tombes à Arare. — Dans les travaux de rectification de la route de St-Julien, au S. O. d'Arare, les ouvriers ont découvert dans un champ, lieu dit «Sur les Vignes», 4 ou 5 squelettes enfouis dans un sol graveleux très dur. On n'a malheureusement pas pu retirer les restes complets de ces sépultures; un seul crâne a été déposé au laboratoire d'anthropologie. Autant que j'ai pu le constater, ces squelettes étaient orientés de l'Est à l'Ouest, aucun n'était protégé par des dalles, mais ils reposaient dans le sol à environ 2 m. de profondeur. Deux pièces de monnaie ont été récoltées tout auprès des ossements; elles ont été remises au cabinet de numismatique. Ce sont: une pièce d'argent de Rome, de Julia Maesa, et un moyen bronze de Faustine-jeune, illisible. Il est donc probable que ces tombes remontent au début du IIIe siècle. Tout auprès passait la voie romaine de Genève à Seyssel et non loin de là, à Perly, on a retrouvé en 1856 les restes d'une villa ainsi qu'un cimetière à dalles quelques années plus tard.

Promenade St-Antoine. — Des travaux d'aménagement exécutés par le service de la voirie sur la promenade St.-Antoine, en face du Musée, ont mis au jour de nombreux fragments de poterie romaine noire et quelques débris de poterie sigillée de Lezoux. Ce sous-sol a été souvent remué. Deux pièces intactes ont été retrouvées et déposées au Musée. Une lampe en terre rouge avec bec, sur le couvercle, fragmentaire, la représentation d'un lion. Cette lampe est signée du nom de COMVNI, fabricant du Ier siècle [2]. Une petite bouteille en verre antique, bien conservée, de dimension très réduite.

On a découvert aussi tout auprès une partie du mur des fortifications du XVIe siècle, le boulevard de St-Christophe.

[1] B. Reber, *Les fouilles sur l'emplacement de la Madeleine-Longemalle à Genève*, 1913.
[2] Marteaux et Leroux, *Boutae*, p. 188, 1913.

Route romaine à Frontenex. — Il y a quelques années, à l'occasion des fouilles de la villa romaine de la Grange, nous avions émis l'opinion que tout auprès passait la voie antique sur le tracé de la route de Vandœuvres. Des fouilles entreprises près de Frontenex ont prouvé la réalité de cette assertion. M. Francis Reverdin avait remarqué une dépression sur les deux rives du Trainant dans le prolongement de l'ancienne route tendant au plateau de Frontenex. Avec M. Reverdin et grâce au concours de la Commission des monuments historiques, nous avons entrepris cinq sondages, trois sur la rive gauche du Traînant dans la propriété de Mlle Sarasin et deux sur la rive droite du même ruisseau dans la propriété de Loriol.

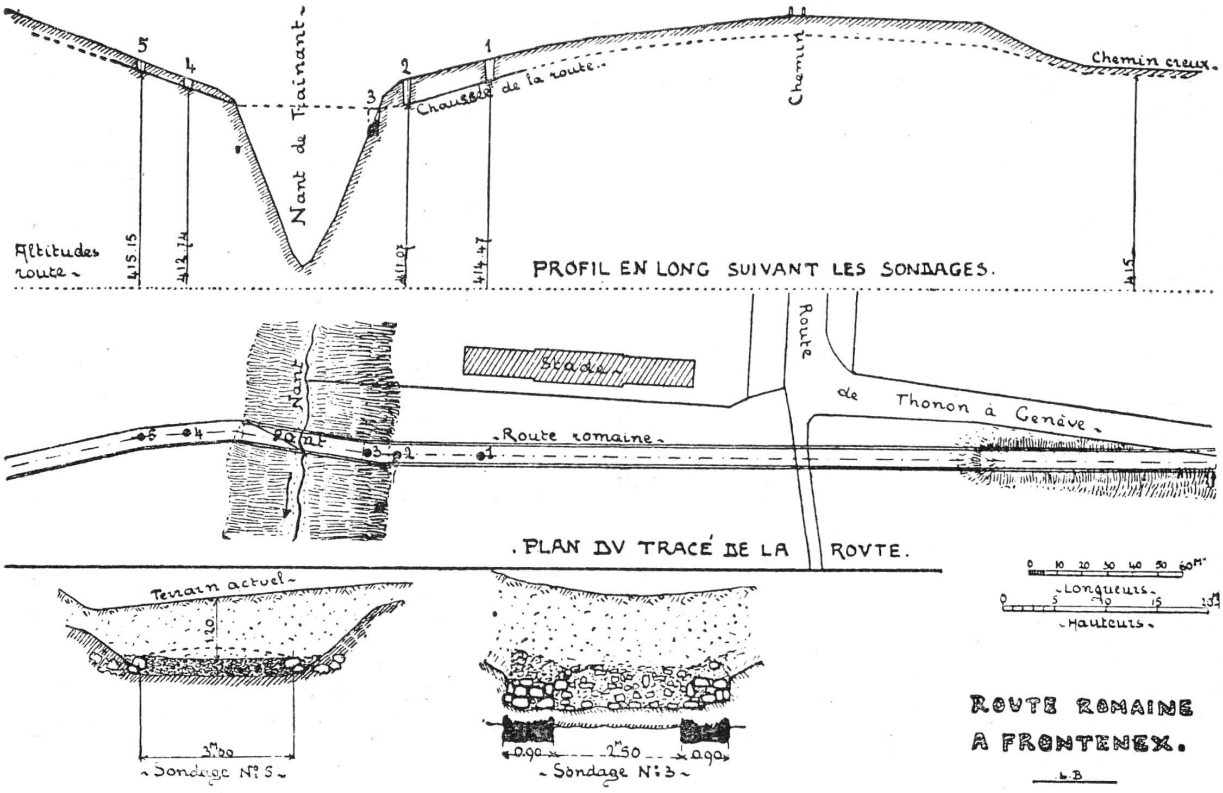

FIG. 1. — Route romaine à Frontenex.

Le sondage 1 a révélé, à 1 m. 90 de profondeur sous la dépression, une chaussée composée de cailloux très serrés sur une épaisseur de 0 m. 25 à 0 m. 30 avec une largeur d'environ 3 mètres, y compris une bordure de gros cailloux (*fig. 1*). Plusieurs tuiles romaines fragmentaires étaient mélangées aux matériaux de la chaussée. Des talus très distincts indiquent que la route passait en tranchée dans cette partie, pour gagner le ravin. Le sondage 2, présentait la même disposition, avec une même bordure de gros cailloux et une tranchée encore plus profonde, la chaussée se trouvant

à 2 m. 50 sous le sol actuel. Epaisseur de la chaussée 0 m. 35. Le sondage 3, exécuté dans la pente même du ravin, nous a montré le début de la tête d'un pont. Sur une hauteur d'environ 70 centimètres, c'était un amas de grosses pierres, encadrées sur les deux faces latérales par des blocs plus considérables, décelant des traces de mortier complètement fusé, derniers restes de murs soutenant la chaussée à l'entrée du pont. La largeur totale de l'ouvrage, y compris les murs, mesure 4 m. 30. Les sondages 4 et 5, sur la rive droite du nant, ont découvert dans un axe légèrement différent à une profondeur variant de 1 m. 20 à 1 m. 30 sous le sol actuel, la même chaussée, mais mieux conservée que sur la rive gauche. La largeur de la voie mesure 3 mètres, elle est épaisse de 0 m. 30 en moyenne, mais devait être d'au moins de 0 m. 50 dans le centre, avant que les eaux aient entamé et raviné toute la construction. Les doubles bordures en gros cailloux retenant le ferrage de la route sont bien conservées, par endroit elles décèlent encore des restes de chaux. Les talus, moins élevés, sont creusés dans l'argile glacière, mélangée à du gravier. La couche de ferrage composée de petits cailloux à la surface, puis de gravier plus considérable à la base était particulièrement résistante à la pioche. Il ne semble pas qu'un pavage ait recouvert la chaussée. A part deux blocs taillés dans le sondage 1, au milieu de la voie, nous n'avons rien retrouvé de semblable ailleurs.

Cette route rentre dans la catégorie des *viae glarea stratae*, que l'on appelle Schotterstrasse en allemand. La plus grande partie des routes de l'Helvétie était construite suivant ce système, ainsi près de Vindonissa. Comme catégorie, elle rentrerait dans les voies de deuxième importance (2 m. 95 à 3 mètres) permettant le croisement de deux chars. Cependant elle devait avoir une certaine valeur pour que l'on n'ait pas hésité à construire un pont déjà très large à cet endroit. Cet ouvrage d'art devait être en bois, aucune autre substruction que la tête du pont n'étant encore visible. Le pont ayant été détruit à la fin de l'Empire, la route a été détournée plus en amont pour chercher le gué.

Nous sommes ici sur l'un des tronçons de la voie de la rive gauche du lac. Du Bourg-de-Four elle suivait l'ancienne Bellerue, Villereuse, le début de la route de Vandœuvres, le chemin creux dans la campagne Micheli, très visible encore de nos jours, déplacé en 1768 [1], puis en tranchée pour aboutir au pont du nant, à travers la propriété Sarasin et remonter en droite ligne par la campagne de Loriol sur les crêts de Cologny. Sur la rive droite du Traînant, les terrains au XIVe siècle, faisaient partie des communaux de « Pra-Pulsin » et la route devait longer ces communaux sur le haut de l'éminence dite la « vigne blanche », pour aboutir à une voie encore visible au XIXe siècle, appelée «l'embochiour» et le carrefour de la «Pierre Pessière» (Petra posery au XIVe siècle [2]). De là la voie empruntait la route qui, supprimée en

[1] Arch. d'Etat. Chambre des comptes 19, fol. 558.
[2] Prêvôté Gr. I, fol. 19 v°.

1855 traversait la campagne Gautier, pour aboutir, toujours sur la hauteur, au chemin des Crêts. Au delà de Bessinges le tracé n'est pas connu, il devait probablement passer par Bonvard, le Carre, puis Corsier et Douvaine. M. Marteaux a décrit la suite de cette route à travers le Chablais [1]. Cette route desservait un grand nombre de villas importantes. Ces fouilles nous ont permis de prouver l'existence de la route romaine de la rive gauche du lac, grâce à un tronçon abandonné probablement à la fin du IVe siècle.

III. *Epoque barbare.*

Cimetière barbare à Chancy. — En défonçant une vigne au lieu dit le « Martheraz » au S. O. de Chancy, M. Gallay a mis à découvert deux tombes presque intactes. Grâce à l'obligeance du propriétaire, avec le concours de MM. E. Pittard et L. Reverdin, nous avons pu poursuivre l'exploration de ce cimetière. Ce dernier principalement a mené à bien des fouilles, en a dressé le plan et fera une étude sur les squelettes découverts; nous nous contenterons ici de signaler les dispositions générales du cimetière et les objets découverts (*fig. 2*). Déjà en 1858, une sépulture avait été ouverte dans la même région et M. Reber avant 1901 en avait fouillé une autre [2].

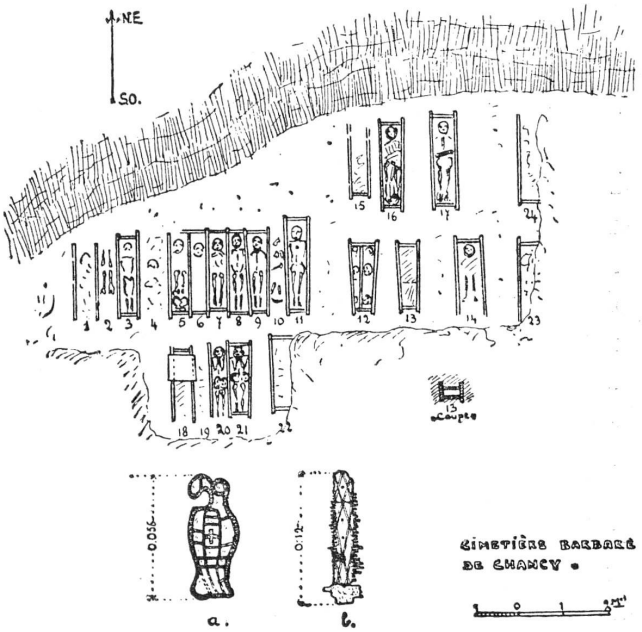

Fig. 2. — Cimetière barbare de Chancy. *a.* Fibule. *b.* Peigne.

Ce cimetière s'étend au bord de la crête du Martheraz et se prolonge encore au-delà du lieu des dernières explorations. Cette hauteur domine le Rhône et à diverses reprises on y a signalé des restes de constructions antiques, particulièrement sur la crête plus en arrière dite de Montagny.

[1] *Revue savoisienne, Etudes sur les villes gallo-romaines du Chablais*, 1919-1920.
[2] *Indicateur des Antiquités suisses*, 1858, p. 46; B. Reber, *Recherches archéologiques à Genève et aux environs*, Genève, 1901.

Ces tombes sont conservées actuellement suivant trois alignements, les corps ont été déposés entre des dalles de molasse. Le plus souvent les dalles latérales séparent deux sépultures et le vide intérieur mesure en largeur 0 m. 39 à 0 m. 60 sur 1 m. 62 à 2 m. de longueur. Les dalles supérieures ont malheureusement beaucoup souffert, aussi la terre a pénétré dans les tombes, couvrant tous les os. L'orientation générale est N.E. au S.O., les têtes, au N.E. A l'ouest de la tombe I, deux ou trois sépultures avaient déjà été fouillées avant notre arrivée. Quelques-uns de ces coffres en pierre contenaient plusieurs sépultures; ainsi, la tombe 5, un squelette étendu et un accroupi; la tombe 12 était subdivisée en deux par une dalle, elle contenait six têtes d'enfants, trois dans chaque subdivision; la tombe 16 renfermait trois squelettes, deux étendus et un accroupi au pied des autres; les tombes 20 et 21 avec des squelettes étendus, les bras repliés sur la figure ayant chacun à la hauteur de la ceinture un ou deux crânes.

Le mobilier funéraire s'est trouvé extrêmement pauvre, cependant on a pu récolter une boucle de ceinturon en fer, une fibule (*a*) et un peigne (*b*). La boucle de ceinturon en fer avec son ardillon, très détériorée, était semblable aux nombreux exemplaires recueillis dans les cimetières barbares comme Kaiser-Augst. La fibule, bien qu'en très mauvais état, forme la pièce la plus intéressante. C'est un bijou en fer avec verroterie cloisonnée, représentant un oiseau, perroquet ou aigle, stylisé. L'œil est formé par un cabochon de verre blanc taillé, les autres verres sont bleus ou jaunes, au centre un fragment de petite croix en émail bleuâtre. Bien qu'on n'ait pas retrouvé au cimetière mérovingien de St.-Sulpice des bijoux cloisonnés avec représentation zoomorphe, certaines pièces sont très semblables comme disposition.[1] Le cimetière alaman-franc de Zurich offre une fibule-pendeloque très analogue, mise à part la matière, beaucoup plus riche à Zurich qu'à Chancy.[2] Le peigne en os est composé de deux rangées de dents avec des lignes gravées en losanges autour des clous. Ce type bien connu a été retrouvé dans plusieurs cimetières barbares, principalement à Kaiser-Augst[3]. Le style de la fibule date approximativement le cimetière entre la fin du VIe et le début du VIIe siècle. Ce bijou semble avoir appartenu à une chrétienne puisque nous y retrouvons la croix. C'est l'époque de la domination franque. Chancy a toujours été un passage important sur le Rhône et le mouvement de la population s'y est fait sentir depuis les âges les plus reculés. Il faut noter que la dénomination Martheray ou Marteraz désigne fréquemment dans toute notre région des lieux de sépulture et quelquefois des lieux de supplice. L'exploration de ce cimetière n'est pas encore terminée.

[1] A. de Molin et J. Gruaz, *Le cimetière mérovingien de St. Sulpice*, Lausanne, 1912.
[2] *Indicateur Antiquités suisses*, t. II, p. 241, Pl. XII, N° 8 *a*.
[3] *Ibid.*, t. XII, p. 291.

IV. *Moyen âge et temps modernes.*

Jussy. — Pendant les travaux de restauration du temple de Jussy, on trouva sous le chœur plusieurs sépultures. Trois ou quatre squelettes étaient conservés dans des bières en bois. Plus profondément, le sol avait été très bouleversé et des ossements étaient mélangés sans ordre dans la terre avec des débris de tuiles et de pierre. Une fouille pratiquée devant la chaire, mit à découvert des murs et les restes d'un petit édifice mesurant à l'intérieur 2 m. 05 sur 2 m. 82. A une profondeur de 1 m. 73 sous le plancher de l'église, on rencontra un premier sol fait de cailloux roulés et 0 m. 13 plus bas, un deuxième pavage de même nature. Les murs de cette construction mesurent 0 m. 55 au N. à l'E. et au S. A l'ouest, soit face à l'entrée, le mur arrasé beaucoup plus bas, mais dépassant encore le dallage supérieur, n'a que 40 à 50 cm. Ce mur de face se prolonge au delà de l'édifice par un mur composé de gros cailloux jusque sous les fondations du temple actuel, avec une épaisseur de 1 m. 10. Du côté sud, le prolongement ne se retrouve pas. L'orientation du petit édifice est semblable à celle du temple existant, qui pour une partie, au nord, repose sur les anciennes fondations. Il faut considérer cette construction comme une très petite chapelle à laquelle a succédé le chœur de l'église actuelle, peut-être avec un édifice transitoire représenté par l'amorce du mur prolongeant la façade d'entrée. Pour expliquer cette église intermédiaire, il aurait fallu retrouver au sud le même dispositif, ce qui n'a pas été le cas; le sol semblait vierge de toute construction. Il faut exclure pour le plus ancien édifice l'idée d'un caveau funéraire, car malgré la présence d'un grand nombre d'os on n'aurait pas retrouvé des pavages successifs. On ne pouvait pas pénétrer de plein-pied dans ce sanctuaire, car le mur de face dépasse d'environ 50 cm. le sol primitif. Les maçonneries, en cailloux roulés, sont solides et bien établies, elles descendent à 2 m. 16 sous le plancher de l'église actuelle. Tout autour, le terrain argileux, très serré, portait les traces d'un cimetière.

On ne peut assigner une date précise au premier édifice, aucune poterie, si ce n'est des tuiles, n'ayant été retrouvée. Il pourrait remonter au XIIe siècle. Il faut se représenter un petit oratoire, semblable aux oratoires que l'on voit encore sur les chemins de croix, ouvrant par une grande baie, fermée jusqu'à hauteur d'appui par un mur puis par une grille de clôture. Cet oratoire est le point de départ de l'église de Jussy, dont le premier curé connu est cité en 1227.

Tour du Petit-Evêché. — La démolition de l'ancienne maison de la banque Lombard-Odier, rue de la Corraterie, 11, a permis de compléter nos connaissances au sujet des fortifications du moyen âge. A trois mètres de profondeur sous le niveau de la Petite-Corraterie et sous deux autres fondations superposées du petit immeuble de la banque, les ouvriers sont tombés sur des murs épais et très

résistants. Ces fondations en cailloux roulés avec des parements bien finis en partie en roche, à l'extérieur, dessinaient un quadrilatère irrégulier, dont le côté intérieur face à la colline n'était pas clos par une paroi (*fig. 3*). Ce sont les derniers vestiges d'une des tours de l'enceinte du moyen âge. Cette tour se reliait par le mur de courtine, dont le départ était bien marqué et soutient encore l'immeuble n° 21, pour rejoindre l'ancienne tour Thellusson ou de l'Escalade. L'ensemble de cet ouvrage mesure 6 m. 25 sur 9 m. 15. La saillie sur la courtine est de 4 m. 25. Les murs mesurent 2 m. 80 d'épaisseur ne laissant qu'un vide intérieur de 3 m. 70 sur 3 m. 40. Du côté de la terrasse de Saussure, la courtine était entièrement démolie. Il ne semble pas que du côté intérieur il y ait jamais eu de gros mur; la tour restait ouverte face à la ville, ou du moins n'était fermée que par une paroi peu épaisse et moins fondée. Cette défense correspond exactement à l'ancienne tour du Petit-Evêché démolie au début du XVIIIe siècle. Entre la porte de la Corraterie ou porte de la Monnaie et la porte de la Tertasse, il existait seulement deux ouvrages en saillie: la tour Thellusson et celle qui nous occupe. Nous savons, par des démêlés qui eurent lieu entre les Frères prêcheurs, dont le couvent s'étendait juste en face, et la Communauté, que cette tour fut construite vers 1401. Pendant qu'on la bâtissait, on dut démolir les murs de clôture du couvent près de la porte principale. Le litige n'était pas terminé en 1412[1]. Dans la suite, cette tour dépend du fief de la communauté des Altariens de St.-Germain et à un nommé Prevost auquel elle est rachetée par la ville pour y établir une prison, en 1530, afin de dédoubler la tour de l'Ile. En 1535, le 23 novembre, la prison est transférée à l'Evêché[2].

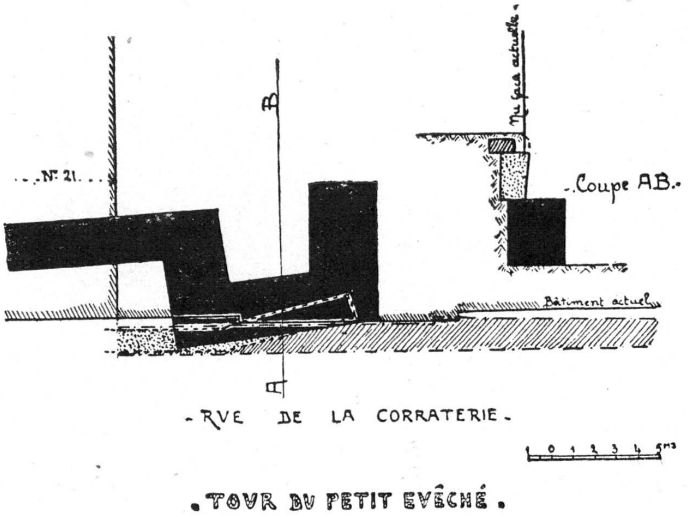

Fig. 3. — Tour du Petit-Evêché.

Signalons que proche de ces fondations on a récolté des crânes et des ossements qui très certainement provenaient du cimetière des Frères prêcheurs.

Murs des terrasses de la rue Calvin. — On avait toujours prétendu que les murs supportant les terrasses derrière les maisons de la rue Calvin faisaient partie de

[1] Comptes communauté, 2 fol. II, et Reg. du Conseil.
[2] Reg. du Conseil, 21 janvier 1530 et 23 novembre 1535.

l'enceinte dite burgonde. Leur reconstruction complète entreprise par la Ville a montré que cette attribution était fausse. Une partie des murailles, devant les immeubles Necker et de l'Etat, avait été refaite en 1670 et avec peu de soin[1]. Cependant quelques pans de maçonnerie plus ancienne avaient été conservés près de la terrasse Naville et sous celle de l'Etat. Dans cette partie, l'épaisseur à la base atteignait 3 m., le tout en cailloux roulés. A maintes reprises, des travaux avaient dû être entrepris pour consolider cet ouvrage; des contreforts doublaient intérieurement les murs de face, mais étaient pour la plupart peu ou pas fondés. En arrière de la muraille visible, on a retrouvé sous la terrasse appartenant à l'Etat (rue Calvin, 11), une succession de murs très peu profonds et de pavages à des niveaux très variés, indiquant une progression et une extension successive des terrasses au cours de plusieurs siècles. Un puits a été aussi repéré, il correspond à un état des lieux décrit en 1391[2].

La constation la plus intéressante a été la mise au jour de la déclivité du sol naturel de la colline, soit environ du 38 %. Sous une couche épaisse de déblais composé d'os, de poteries gallo-romaines, principalement grises et noires, de tuiles, on parvenait à une mince couche de gravier dure comme du poudingue, puis à du gros gravier sur une profondeur d'un mètre, enfin, sur le sablon gris. A supposer que l'enceinte antique de la cité couronnait la crête au haut de la déclivité, il faudrait en chercher les substructions non pas sous les terrasses mais beaucoup plus en arrière, sous les maisons et même dans les cours des maisons sur la rue Calvin. Cette supposition semble être confirmée par l'acte déjà cité du XIVe siècle[3].

Galeries de mines. — La construction d'un grand collecteur au Boulevard des Philosophes a coupé un peu plus haut que la Comédie, à 3 m. 30 de profondeur, une galerie de mines très bien conservée. Au bout de 37 m. dans la direction de la rue de Candolle, cette galerie traverse un couloir transversal, la galerie majeure, qui suivait le fossé extérieur des fortifications ; 58 m. plus loin, elle aboutit à un deuxième couloir transversal. La branche de gauche décrivant une légère courbe atteint au bout de 44 m. 50 un tronçon perpendiculaire de 9 m. 50. La branche de droite, incurvée de la même manière, mesure 63 m., donnant accès, après 45 m. 70, à un rameau de mines de 13 m. 70. Les deux branches avec les rameaux se trouvaient sous la contregarde du bastion Bourgeois. L'ensemble de la galerie, y compris le tronçon qui va contre les immeubles, côté Comédie, mesure encore 246 m. Ces passages sont parfaitement bien conservés, ils ont une hauteur moyenne de 2 m. 20 sur 0 m. 90 de large. Ils passent sous les maisons, mais sont inondés par les eaux de filtration.

[1] Chambre des comptes reg. 8, p. 133, 138 et 139.
[2] Chapitre Gr. 17, N° 410.
[3] Les travaux de consolidation actuels ont été exécutés de janvier à juin 1921.

Tout cet ouvrage a été construit en 1719, sous la contregarde et la contrescarpe du bastion Bourgeois[1]. La galerie principale reliait par dessous le fossé, les rameaux de mines de la contregarde à ceux qui avaient été creusés sous le glacis. Le but de ces couloirs était de donner accès à la base des murs et sous les ouvrages pour pouvoir les faire sauter à la poudre, en cas de prise par l'ennemi. Les portes donnant accès dans ces couloirs, s'ouvraient dans le mur du premier fossé. Une porte, dont les gonds sont encore visibles au centre de la galerie sous le deuxième fossé permettait de barrer tout passage en cas de surprise.

[1] Militaire N. 10, Etat des ouvrages en 1719.